

DOCUMENTS D'EVALUATION ET D'ACCREDITATION

Doctorat de l'UFR Biosciences

Centre d'Excellence Africain Changement
climatique, Biodiversité et Agriculture Durable
(CCBAD)

Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire

Jun 2019

SOMMAIRE

RAPPORT D'EVALUATION	Pages 3 - 12
OBSERVATIONS DE L'INSTITUTION	Page 13
DECISION D'ACCREDITATION	Pages 14 et suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Doctorat de l'UFR Biosciences

Centre d'Excellence Africain Changement
climatique, Biodiversité et Agriculture Durable
(CCBAD)

Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire

Avril 2019

Le Centre d'Excellence Africain CCBAD de l'Université Félix Houphouët-Boigny a demandé l'évaluation de son doctorat de l'UFR Biosciences par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des doctorats à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 26 mars 2018. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Daniel Prat, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

⋮

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Félix Houphouët-Boigny
 Composante, faculté ou département concerné : UFR Biosciences
 Nom de la formation : Doctorat

Fillière spécialisée ou spécialité : 6 spécialités

- Agrophysiologie et phytopathologie
- Biotechnologie agroalimentaire
- Ecologie et biodiversité végétale
- Entomologie et gestion des écosystèmes
- Génétique et amélioration des espèces
- Hydrobiologie

Année de création et contexte : lors de l'application du LMD à l'UFR de Biosciences (non précisé)

Lieu(x) où la formation est dispensée : Abidjan, Côte d'Ivoire

Établissement(s) : Université Félix Houphouët-Boigny

Ville(s) et campus : Abidjan

RESPONSABLE DU DOCTORAT

Nom, prénom : ADOU Yao Constant Yves

Corps et grade : Professeur, vice-doyen de l'UFR chargé de la recherche

Discipline principale enseignée : Analyse de données

RESULTATS DES ACCREDITATIONS ANTERIEURES ET SYSTEME QUALITE MIS EN PLACE

Il n'y a pas eu d'accréditation internationale auparavant. Cette évaluation repose sur les résultats d'une auto-évaluation mise en place et supervisée par un comité de pilotage et un groupe de travail organisés par l'UFR Biosciences.

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS MIS A DISPOSITION DU DOCTORAT

Personnel enseignant et de recherche : 223 Enseignants-chercheurs (UFR Biosciences) dont :

36 Professeurs titulaires, 71 Maîtres de conférences, 70 Maîtres-assistants, 27 assistants, ainsi que 7 attachés de recherche et 12 chargés de recherche.

Personnel administratif, technique et de service : 23 agents administratifs et techniques

Moyens matériels : Moyens matériels des laboratoires supports (dont Biotechnologie, Botanique, Endocrinologie et biologie de la reproduction, Génétique, Hydrobiologie, Neurosciences, Physiologie animale, Physiologie végétale, Zoologie et biologie animale) et un Centre de recherche (Centre National de Floristique) au sein desquels s'effectue la recherche.

EFFECTIFS ETUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIERES ANNEES

Années	Genre		Nationalité		Modalité		Total
	M	F	Nationaux	Étrangers	Formation initiale	Formation continue	
2013 - 2014					88		88
2014 - 2015			102	5	107		107
2015 - 2016			132	0	132		132
2016 - 2017			134	4	138		138

COMPOSITION DU COMITE D'EXPERTS :

Président :

PRAT Daniel, Professeur des Universités, Université Lyon 1

Experts :

BRESSAC Christophe, Maître de conférences, Université de Tours

COLAS Mathilde, doctorante (« experte étudiante »), Université de Technologies de Troyes

LATOURE Delphine, Maître de conférences, Université de Clermont-Auvergne.

Le Hcéres était représenté par :

COURTELLEMONT Pierre, Professeur des Universités, Conseiller scientifique coordinateur du Hcéres.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Date de la visite : la visite s'est déroulée du lundi 25 au mercredi 27 mars 2019.

Résumé du déroulement : arrivée du comité à Abidjan le 25 mars, début de la visite le 26. Visite et entretiens les 26 et 27 mars. Retour à Paris du 27 au 28 mars.

La visite était commune aux évaluations :

- du master *Biodiversité et valorisation des écosystèmes* (master BVE avec 7 parcours dont 3 évalués ici — "Entomologie et gestion des écosystèmes", "Hydrobiologie", "Systématique, écologie et biologie végétale") — ;
- du master *Biotechnologies, Biosécurité, Bioressources* (master BBB avec 6 parcours dont 3 évalués ici — "Agro-physiologie et phytopathologie", "Biotechnologie alimentaire", "Génétique et amélioration des espèces") — ;
- du doctorat dans les 6 spécialités correspondantes, ainsi que le doctorat en *Changement climatique et biodiversité* (programme Wascal).

Ces formations sont les formations portées par le Centre d'Excellence Africain (CEA) CCBAD (Changement Climatique Biodiversité et Agriculture Durable). Cette visite a impliqué des rencontres à différents niveaux de gouvernance : le Directeur de l'UFR Biosciences, le directeur du programme Wascal Côte d'Ivoire et responsable du CEA CCBAD, les directeurs de laboratoire, les responsables des formations évaluées. Des entretiens collectifs ont eu lieu avec les enseignants des différentes formations, un panel d'étudiants comprenant des représentants de chaque formation et de chaque niveau de formation, des personnels des services support, des partenaires professionnels et anciens étudiants, et des personnels de la cellule interne d'assurance qualité de l'Université. Une conclusion de la visite et une présentation de la suite du processus ont été faites avec les équipes de direction réunies, le 27 mars.

Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer : la liste des personnes à rencontrer et lieux ou dispositifs à visiter avait été établie au préalable et soumise à la direction de l'entité qui l'a acceptée et a programmé la visite. Coopération sans faille de l'entité évaluée dans une visite qui a mobilisé toutes les parties prenantes.

Personnes rencontrées : la liste suivante regroupe les personnes rencontrées selon leur fonction plutôt que dans un ordre chronologique de rencontre. La liste ainsi présentée est commune aux 4 formations concernées par cette visite.

Directions

Direction UFR Biosciences

Essetchi Paul KOUAMELAN, Doyen de l'UFR

Jean David N'GUESSAN, Vice-doyen chargé de la pédagogie

Yao Constant Yves ADOU, Vice-doyen, chargé de la recherche

Norbert Konan KONAN, Secrétaire principal UFR Biosciences

Direction CEA – CCBAD

Daouda KONE, Coordinateur CEA CCBAD, WASCAL

Directions des laboratoires et/ou responsables des formations

Sébastien AHONZO NIAMKE, Biotechnologie alimentaire

Kama Maxime BORAUD N'TAKPE, Systématique, écologie et biologie végétale

Mamadou CHERIF, Agrophysiologie et phytopathologie

Bi Gouli GOORE, Hydrobiologie
 Daouda KONE, WASCAL
 Hervé KOUA, Entomologie et gestion des écosystèmes
 Essetchi Paul KOUAMELAN, Hydrobiologie
 Kouakou Edouard N'GUESSAN, Systématique, écologie et biologie végétale
 Simon Pierre N'GUETTA ASSANVO, Génétique et amélioration des espèces
 Michel ZOUZOU, Agrophysiologie et phytopathologie

Enseignants et Enseignants-chercheurs

Enseignants de l'UFR de Biosciences

Alexandre M. AKPESSE
 Théophile BEDIA AKE
 Ginette Gladys DOUE
 Edia SI EDIA
 Félicia JOHNSON
 Germain T. KAROU
 Justin N'Dja KASI
 Didier K. KOUANIE
 Marcel LOLO OBOU
 Rose-Monde MEGNANOU
 Sylvie N'DA MIEZAN
 Mauricette N'GORAN
 Kofi N'GUESSAN
 Lozo Roméo N'GUESSAN
 Oulo N'NAN ALLA
 Issa Nahoua OUATTARA
 Fatogoma SORPHO
 Brahim SORO
 Awa TOURE
 Seydu TUO
 Linda Patricia VANIE-LEABO (docteure WASCAL)
 Sylvain Stanislas YAO
 Yves Thierry ZNE LEBON
 Lessoua ZOE

Attaché de recherche

Franck BOGUHE GNONLEBA

Enseignants et Enseignants-chercheurs au doctorat WASCAL

Konan Edouard KOUASSI
 Allasane OUATTARA (université Nangui Abrogoua, Abibjan)

Professionnels et partenaires

Kouassi AMANI, chercheur ICRAF (Centre International pour la Recherche en Agro-Foresterie)
 Kindia BONI NAROISSE, SODEXAM (Société d'Etat spécialisée en Aviation civile et Météorologie)
 Edia Si EDIA, AISA (Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques)
 Obassaka GONTO, OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves)
 Alieur KAMARA, SODEXAM (Société d'Etat spécialisée en Aviation civile et Météorologie)
 Fouatui KOUADIO, SODEFOR (Société de Développement des Forêts)
 Ambroise NKOI, planteur (Société d'exploitation des Cacaoyers et Caféiers)
 Kolo YEO, station d'écologie de LAMTO

Étudiants

Baudelaire P. AKAALLOU,
 Luc Aristide AKMEL, M1
 Yves Frédéric Cyriak AMARI, doctorat
 Isaac AMOUTCHI AMIEN, doctorat (2)
 Carine ASSOUMOU EBAH, M2
 Massa Rita BIAGNE, doctorat
 Alexandre CAMARA MINYO
 Yann Stéphane COULIBALY
 Fatimata COULIBALY ABI GNELE
 Balakissa Fofana COULIBALY, doctorat
 Naminata COULIBALY TIEFORO
 Aristide COULIBALY YEGNAN, M2

Hassane DAO, doctorat
Rebecca Gnoka DELEWRON, doctorat
Soulemanni DIALLO
Audrey DIAN AFFOUE, M1
Saturnin DIOMANDE ZINGBE
Elisée DJOMAN AHOUMAN, M2
Joëlle EZAN GUAGNOAN, M2
Adolphe GBOM GUED, doctorat (1)
Babtondé Innocent KOCHONI, M2
Mister KOFI KOUASSI
Modeste KONAN KOUADIO, doctorat (3)
Afia Sonmia KOSSONOU, doctorat
Marie-France N'Da KOUADIO
Reine Elisabeth KOUADIO AMANI, M2
N'Zidda Roch Ghislaine KOUASSI
Brice Aymar KOUASSI KOFFI, doctorat (3)
Sandrine LOUAH DIOLOU, doctorat
Edouard MOTCHE FATO, doctorat
Bertrand Yao N'GUESSAN M1
Guy Yao N'GUESSAN
Emmanuelle N'GUESSAN AKISSI, doctorat
Migninlbim Marcel OUATTARA, M2
Céline OUATTARA YERAYOU, M2
Kary Venance OUNGBE, doctorat
Rodrigue PELEBE EDEYAOROBIO, doctorat (co-tutelle)
Thérèse Perrine RISSI
Ouenga Florence TIA LOU, doctorat (4)
Toussaint TIA LOUA, M2
Légbé Raïssa WOGNIN, doctorat (3)
Jacques Edouard YAO ROUADNO, doctorat (3)
Aya Ange Naté YOBOLLE, doctorat (3)
Luc Olivier ZADI ALALET, doctorat (3)

Services support et administration

Secrétariat principal

Norbert Konan KONAN, Secrétaire principal de l'UFR de Biosciences

Assurance Qualité

Cherif MAMADOU, Directeur comité pilotage auto-évaluation

Siaka BERTE

Justin N'Aja KASSI

Marius Tanoh KAMELAN

Bernard KOUASSI KONAN

Semi Anthelme NENE BI

Scolarité centrale

Tehma Koffi DJABAN, Responsable scolarité

Syriac KONAXI

Antoine KOUAME-LELAH

Gérard KOUASSI N'GUESSAN

Comptabilité UFR Biosciences

Mamadou COULIBALY, Comptable

Technicien de laboratoire

André DOUA

Service des stages et de l'insertion professionnelle (UFHB)

Claude N'DINDIN

PRESENTATION DU DOCTORAT

Le doctorat est géré directement par l'UFR Biosciences de l'Université Félix Houphouët-Boigny et comporte des spécialités couvrant des domaines variés de la biologie. Les formations doctorales sont pilotées par les laboratoires rattachés à l'UFR, en filières avec les masters correspondants. Ces masters procurent l'essentiel des candidats au doctorat. Les enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires assurent l'encadrement et la formation des doctorants. La création décidée en 2018 des écoles doctorales va conduire à une nouvelle organisation du doctorat.

SYNTHESE DE L'ÉVALUATION

RAPPORT DÉTAILLÉ

a. Positionnement du doctorat

La formation doctorale de l'UFR Biosciences comporte six spécialités : Agrophysiologie et phytopathologie ; Biotechnologie agroalimentaire ; Entomologie et gestion des écosystèmes ; Génétique et amélioration des espèces ; Hydrobiologie ; Systématique, écologie et biodiversité végétale. Cette formation doctorale absorbe le flux des diplômés de master issus des spécialités de l'UFR, dont 6 sont évaluées, plus des professeurs de l'enseignement secondaire souhaitant revenir aux études pour effectuer une thèse. La finalité de cette formation doctorale est principalement l'insertion des diplômés dans des organismes d'État en recherche et enseignement supérieur. Les échanges avec les enseignants-chercheurs titulaires en poste à l'Université Félix Houphouët-Boigny ont en effet souligné un manque de candidats qualifiés pour satisfaire les concours ouverts dans cet établissement et les autres universités du pays. La recherche fondamentale et la recherche appliquée effectuées par les doctorants nécessitent un réseau de laboratoires et de partenaires de terrain qui est mis à leur disposition par l'intermédiaire de leurs encadrants. Chaque spécialité s'appuie sur un ou plusieurs laboratoires de l'UFR. Le pilotage de l'ensemble du doctorat est assuré par le vice-doyen de l'UFR chargé de la recherche en collaboration avec les différentes équipes scientifiques, pédagogiques et administratives de l'UFR. Son fonctionnement présente des différences selon la spécialité qui auraient pu être mieux détaillées, notamment dans le dossier. Une organisation en école doctorale est prévue pour la rentrée universitaire 2019.

La création de l'école doctorale répond au souhait du gouvernement de Côte d'Ivoire qui demande des filières universitaires porteuses basées sur le système LMD. Pour les études doctorales de l'UFR Biosciences, il est prévu la création de deux écoles doctorales, une « Biologie, environnement, santé » et une « Sciences, technologies et agriculture durable ». Le Ministère de l'enseignement supérieur a exprimé une volonté de soutenir la recherche dans les laboratoires, tout en répondant aux besoins techniques du terrain. C'est une politique générale qui s'applique à toutes les formations du pays, universitaires et écoles publiques. Des écoles doctorales voient le jour dans d'autres universités sur des thèmes voisins, même à Abidjan, et peuvent exercer une certaine concurrence.

Les professionnels partenaires des formations de l'UFR Biosciences sont satisfaits des étudiants. La possibilité pour ces professionnels de tisser des liens étroits avec les nouvelles écoles doctorales représente une opportunité intéressante par les partenariats pluridisciplinaires qui pourraient être mis en place. C'est une condition pour qu'à moyen terme, les entreprises privées, nationales et internationales puissent participer au financement de la recherche.

b. Organisation et pilotage du doctorat

Le doctorat Biosciences ne relève pas aujourd'hui du fonctionnement d'une école doctorale mais repose sur les outils administratifs de l'UFR Biosciences avec une gouvernance assurée actuellement par le sous-directeur chargé de la recherche. Ce doctorat ne dispose donc pas de personnel dédié et fonctionne essentiellement grâce à l'appui des unités de recherche de l'UFR Biosciences. Chaque laboratoire de recherche organise ainsi ses appels à candidature, la sélection des candidats, les comités de thèse, les séminaires etc., le cas échéant. Si cette implication des laboratoires de recherche est remarquable, il est cependant regrettable de noter un certain manque d'harmonisation des diverses procédures au sein d'un même doctorat, chaque unité ayant son propre mode de fonctionnement, qui pourrait être mieux détaillé dans les documents fournis. Cependant, cette situation est amenée à évoluer prochainement avec les écoles doctorales en cours de création. Une charte des thèses et un règlement intérieur sont néanmoins déjà existants et diffusés auprès des doctorants.

Les communications en interne s'avèrent souvent limitées aux voies d'affichage et/ou transitent via les encadrants de thèse. L'accès limité au réseau internet sur le campus et l'absence d'environnement

numérique de travail pour les étudiants restreignent de fait les moyens de communication. Il n'existe pas de dispositif formel d'assurance qualité pour le suivi des formations et aucune auto-évaluation des activités doctorales n'est effectuée.

Il n'existe pas de cadrage formel d'une politique concernant les financements de thèse. Depuis deux ans, il est cependant exigé que le candidat atteste d'un financement pour valider son inscription en doctorat. Plusieurs sources de financement sont alors possibles : le ministère, les centres de recherche (Institut Pasteur, IRD, CIRAD...), les entreprises privées (dont certaines cotisent pour créer un fonds de financement de projets de recherche) ou d'autres institutions comme la Banque mondiale, la Fondation Internationale pour la Science. L'étudiant peut entamer des démarches personnelles pour l'obtention d'une allocation. L'obtention d'une bourse de thèse nationale implique d'être d'abord inscrit, ce qui crée des difficultés. Le montant de ces allocations de thèse varie en fonction du statut de l'étudiant (homme/femme, ivoirien ou non). Les encadrants sont en charge de trouver le financement des projets de thèse. Dans de nombreux cas, seul le projet de recherche est financé et la somme allouée inclut le financement de la partie expérimentale du doctorat ainsi que la rétribution du doctorant. L'étudiant n'étant pas toujours informé de ce fonctionnement, des difficultés financières peuvent survenir. Le montant des bourses de thèse est ainsi la plupart du temps insuffisant pour permettre d'assumer correctement l'ensemble des besoins. De plus, tous les étudiants ne disposent pas d'une bourse. Dans ce cas, les parents doivent s'engager au soutien financier de la thèse lors de l'inscription.

La procédure de candidature passe par les laboratoires de recherche qui auditionnent les candidats selon des critères propres à chacun. Le choix des sujets de thèse n'est généralement pas formalisé lors de l'appel à candidature.

Au cours de la thèse, le doctorant est aussi exposé à des difficultés matérielles car les accès aux réseaux informatiques, à un poste informatique, à la littérature et notamment aux articles scientifiques sont très limités. Chacun fonctionnant de façon indépendante et autonome (souvent grâce à une connexion internet obtenue par le forfait personnel des étudiants), les informations ne circulent pas bien entre laboratoires ou équipes pour être communiquées aux doctorants.

c. Encadrement et formation des doctorants

En l'absence d'école doctorale, aucune formation, qu'elle soit méthodologique, conceptuelle, de préparation à l'insertion professionnelle n'existe de façon systématique dans la formation doctorale. La formation des doctorants est donc assurée complètement par les directeurs de thèses et les autres encadrants, sur leur propre initiative. Les encadrants s'investissent pleinement pour aider les doctorants, leur implication est bien perçue par les doctorants même si des inégalités de traitement sont ressenties. Toutefois, chaque directeur de thèse peut avoir en charge un nombre assez conséquent de doctorants (jusqu'à 4 nouveaux doctorants par an) malgré un taux d'encadrants titulaires d'une HDR assez élevé (50 %), ce qui peut nuire à un encadrement rapproché.

L'attractivité du doctorat pour les diplômés de master est assez élevée (>50 % poursuivant en doctorat, sauf dans la dernière année de l'enquête) alors que la diffusion de l'information n'est pas réellement organisée, chaque laboratoire assurant la sienne. Les sujets de thèse ne sont pas forcément proposés par le laboratoire, ils peuvent résulter d'une discussion entre candidats au doctorat et encadrants en impliquant souvent un partenaire apportant les moyens financiers au projet. Les laboratoires disposant d'installations expérimentales limitées, le site d'étude se trouve souvent chez un partenaire, entreprise qui contribue financièrement au projet et offre ses dispositifs ou essais aux doctorants. Les encadrants s'engagent pleinement à côté du candidat pour l'aider. Malgré cette aide, le manque de soutien financier du doctorant peut l'amener à exercer un travail rémunérateur en parallèle de la thèse. Ceci se traduit par des thèses qui dépassent largement les 3 années, d'autant plus que les parts de financement attribuées aux travaux de recherche et aux subsides du doctorant sont souvent mal définies. Finalement, la sélection des candidats est faite par le laboratoire selon des modalités qui lui sont propres.

Le suivi du doctorant par un comité de thèse relève de la volonté du directeur de thèse. L'avancement de son travail n'est donc vérifié que par le directeur de thèse avec une périodicité qui peut être irrégulière. Certains doctorants sont suivis régulièrement par leurs encadrants, malgré l'absence de règles en la matière. Les doctorants témoignent, en général, d'une bonne implication de leurs encadrants qui se rendent disponibles pour leurs doctorants et sont en constante interaction avec eux.

Le suivi du doctorant devrait encore s'améliorer prochainement avec la mise en place des écoles doctorales dès la rentrée 2019.

d. Insertion professionnelle des docteurs

L'Université Félix Houphouët-Boigny met à disposition des doctorants de l'UFR Biosciences un service d'insertion des diplômés afin de les aider à trouver un emploi auprès de différents partenaires publics ou privés. Ce service est néanmoins méconnu des doctorants. L'établissement veille aussi à mettre en place des espaces de diffusion des résultats de recherche (sous forme d'ateliers, séminaires et colloques) afin de donner

l'opportunité aux doctorants de se faire connaître notamment auprès de potentiels recruteurs du secteur agricole. Le service recherche, valorisation et innovation (SRVI) de l'établissement propose en ce sens la Semaine de la Promotion de la Recherche Ivoirienne (SEPRI). Toutefois, l'UFR Biosciences ne met pas en place en partenariat avec l'établissement des dispositifs de promotion et de valorisation du doctorat auprès des partenaires publics et privés. Les doctorants sont informés des possibilités d'évolution professionnelle, généralement des postes académiques et/ou scientifiques, mais regrettent de ne pas avoir plus de possibilités d'emplois ni d'être informés des offres d'emplois du milieu socio-économique. Aucun annuaire professionnel n'est accessible actuellement pour aider les doctorants dans leur démarche d'emploi. Il n'existe pas non plus d'outil permettant d'évaluer les compétences acquises au fil de la formation doctorale.

Aucun dispositif officiel de suivi de l'insertion des docteurs n'existe à ce jour. Les données ne sont alors pas collectées, analysées et exploitées par les responsables de doctorat pour les communiquer aux candidats, doctorants, docteurs et autres personnes intéressées. Cependant, les responsables des spécialités du doctorat disposent généralement d'informations relatives au devenir des diplômés et les fournissent au besoin aux intéressés. D'après le dossier, pour la période 2014-2015, la majorité des docteurs trouve un poste dans la fonction publique en qualité de chercheur, d'enseignant-chercheur ou d'ingénieur de recherche (données manquantes pour la spécialité *Entomologie et gestion des écosystèmes*). Aucune information n'est cependant donnée sur le lieu géographique, la rémunération et l'évolution des emplois occupés par les docteurs. Aucun annuaire ou réseau « alumni » des anciens doctorants n'est à ce jour existant. L'analyse de l'insertion des docteurs pourrait pourtant permettre de renforcer la valorisation du doctorat auprès de partenaires potentiels locaux, nationaux, sous-régionaux, voire d'organismes internationaux.

POINTS FORTS :

- Forte implication des laboratoires de recherche
- Disponibilité et accompagnement des encadrants
- Insertion professionnelle dans la recherche et l'enseignement supérieur
- Formation doctorale en continuité des masters de l'UFR et normalisée selon le système LMD

POINTS FAIBLES :

- Pilotage global du doctorat et harmonisation des mécanismes de fonctionnement des unités de recherche
- Pas de dispositif pour veiller à un financement adéquat de la thèse
- Manque de moyens matériels essentiels (accès bibliothèque, internet...)
- Méconnaissance du service de promotion et d'insertion des diplômés par les doctorants

CONCLUSION

Le doctorat de l'UFR Biosciences recrute des doctorants volontaires qui bénéficient de l'aide de leurs encadrants et qui préparent leur thèse souvent en relation avec un partenaire extérieur. La direction de l'UFR Biosciences ainsi que les chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires font des efforts personnels pour accueillir et former les doctorants pendant la réalisation de leur thèse. Toutefois, des informations manquaient dans les dossiers pour bien comprendre le fonctionnement du doctorat. La durée des thèses dépasse souvent trois ans en raison des difficultés financières rencontrées fréquemment par les doctorants. L'accès aux bourses de thèse tout comme leur montant octroyé demeurent souvent insuffisants. Le manque de moyens matériels (réseau informatique, bibliothèque, techniques d'analyses...) rend le déroulement de la thèse assez compliqué, les doctorants devant trouver des solutions plus ou moins personnelles. L'insertion des docteurs dans la recherche et l'enseignement supérieur est satisfaisante. Le fonctionnement du doctorat est en passe de normalisation et d'amélioration avec la création des écoles doctorales, ce qui permettra d'harmoniser, notamment, les procédures de recrutement, les choix de sujet, les comités de thèse pour un meilleur pilotage de la formation.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Un nouveau mode de pilotage apporté par la mise en place des écoles doctorales devrait conduire à de meilleures conditions d'encadrement et de suivi de la thèse. Des enseignements devront être créés afin de mieux préparer les doctorants à la conduite de leur thèse et à leur insertion professionnelle ultérieure. Divers dispositifs (évaluation des enseignements, contrôle de la durée de la thèse, partenariat, suivi de l'insertion professionnelle...) devront être mis en place. Une attention devra également être portée aux conditions de vie des doctorants (bourses, accès au réseau informatique...). L'implication des partenaires pourrait être

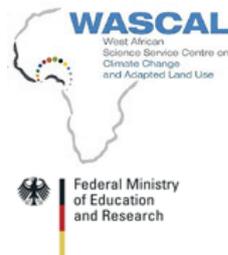
renforcée par le développement d'une plateforme de partenariats multi niveaux (LMD) et pluridisciplinaire bénéficiant aux doctorants et à leur formation préalable. Les changements liés à la création de l'école doctorale devront être expliqués aux étudiants afin de les faire adhérer notamment à l'existence de nouveaux enseignements utiles à leur avenir, les préparant aussi bien vers le secteur public que le privé, sans négliger la dimension entrepreneuriale. Le service de promotion et d'insertion des diplômés et recherche et le service de valorisation et innovation de l'université devront renforcer leurs rôles à l'égard des doctorants et docteurs.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



01 BP V 34 Abidjan 01



Abidjan le 06 Juin 2019

Professor Koné Daouda,
Directeur WASCAL GRP
Climate change and Biodiversity
Email : daoudakone2013@gmail.com

A
Monsieur le Responsable
du Projet HCERES
Département Europe et
International (DEI)

Objet : note sur la visite et l'intérêt
de l'accréditation

Monsieur le Responsable du Projet,

Je viens par ce courrier vous dire marquer notre grande joie d'avoir reçu pour la première fois en Côte d'Ivoire une équipe d'évaluation de haut niveau pour l'Enseignement supérieur. Tous les collègues ont apprécié l'initiative. L'opportunité nous a été donné de connaître nos forces et nos faiblesses à travers l'auto-évaluation.

Cette évaluation en plus de connaître nos forces et faiblesses va permettre de hausser la qualité de nos offres et de les intégrer aisément dans les programmes de mobilité en Afrique. A cela il faudra ajouter l'employabilité qui sera relevé avec cette reconnaissance internationale à cause de la collaboration avec l'industrie qui sera renforcé.

Les recommandations formulées seront prises en compte pour être améliorées. Des efforts seront mis en œuvre pour que ces recommandations soient suivies et satisfaites afin de nous rendre plus crédibles

En vous réitérant nos remerciements, recevez nos sincères salutations

Le Directeur

Professeur Koné Daouda

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Doctorat de l'UFR Biosciences

Centre d'Excellence Africain (CEA)
Changement Climatique, Biodiversité et
Agriculture Durable (CCBAD)

Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire

Jun 2019

PORTÉE DE LA DECISION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE HCERES

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de la formation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

DOMAINE 1 : POSITIONNEMENT DU DOCTORAT

Critère d'accréditation

Le positionnement, le contenu et les objectifs du doctorat sont clairement définis. Ses interactions avec les parties prenantes (établissement(s) porteur(s), partenaires étrangers, tissu socio-économique) sont formalisées et efficaces. Ses liens avec les unités de recherche et la politique scientifique de l'établissement sont effectifs.

Appréciation du critère

La formation doctorale comporte six spécialités correspondant à celles des masters de l'UFR et s'inscrit dans le passage au système LMD. Sa finalité est principalement l'insertion dans des organismes de recherche et de l'enseignement supérieur. Elle s'appuie correctement sur les laboratoires universitaires et des partenaires extérieurs.

DOMAINE 2 : ORGANISATION ET PILOTAGE

Critère d'accréditation

L'organisation et le pilotage du doctorat sont clairement définis et s'appuient sur des moyens matériels et humains adaptés aux exigences du niveau 8. Des mécanismes d'assurance qualité existent, fonctionnent et permettent l'amélioration continue du doctorat. Le recrutement des doctorants est formalisé ; leur financement est équitable et soutenable.

Appréciation du critère

La gouvernance du doctorat est assurée par le sous-directeur chargé de la recherche, sans personnel dédié. Une charte des thèses existe. Chaque laboratoire gère sa spécialité et organise sa sélection des candidats. Le candidat doit attester d'un financement parfois limité au seul projet de recherche. Il est aussi confronté à des difficultés matérielles (ex. accès au réseau informatique...).

DOMAINE 3 : ENCADREMENT ET FORMATION DES DOCTORANTS

Critère d'accréditation

Une politique rigoureuse d'encadrement et de suivi des doctorants est mise en œuvre. Les doctorants ont accès à des enseignements diversifiés et participent à des événements d'ordre scientifique et/ou professionnalisant. Des règles explicites en matière de durée et de soutenance des thèses sont appliquées. Des mesures anti-fraude, anti-plagiat et anti-corruption sont mises en œuvre.

Appréciation du critère

En l'absence d'école doctorale (création prévue fin 2019), aucun module de formation n'est proposé. Les doctorants sont formés par leurs directeurs de thèses, et le suivi n'implique pas de comité de thèse. Les sujets de thèse sont définis au cas par cas avec éventuellement des partenaires. La durée des thèse est souvent excessive.

DOMAINE 4 : INSERTION DES DOCTEURS

Critère d'accréditation

Le doctorat comporte des dispositifs pour assurer la promotion du doctorat et l'insertion professionnelle des docteurs. Le suivi et l'analyse de celle-ci sont effectifs et utilisés pour l'amélioration continue du doctorat.

Appréciation du critère

L'Université offre un service d'aide à l'insertion dont bénéficient les doctorants. L'établissement facilite la diffusion des résultats de recherche pour faire connaître les doctorants. Aucun annuaire ou réseau « alumni » n'est existant mais la majorité des docteurs trouvent un poste dans la fonction publique en qualité de chercheur.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation sous conditions : rapport et visite de suivi après deux années de fonctionnement (juillet 2021) pour vérifier la mise en œuvre des recommandations prescriptives mentionnées dans le rapport d'évaluation et dans les appréciations des critères d'accréditation, notamment sur les points suivants :

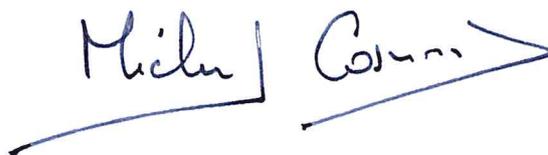
- la commission recommande d'introduire un enseignement doctoral dans les spécialités du doctorat Biosciences, un encadrement formalisé et un suivi des doctorants (toutes choses prévues avec la mise en place programmée des ED à la rentrée 2019).
- La commission recommande de créer des formations afin de mieux préparer les doctorants à la conduite de leur thèse et à leur insertion professionnelle ultérieure.
- La commission recommande mettre en place divers dispositifs (évaluation des enseignements, contrôle de la durée de la thèse, partenariat, suivi de l'insertion professionnelle...).
- La commission recommande de porter une attention accrue aux conditions de vie des doctorants (bourses, accès au réseau informatique...).
- La commission recommande d'expliquer aux étudiants les changements liés à la création de l'école doctorale afin de les faire adhérer notamment à l'existence de nouveaux enseignements utiles à leur avenir, les préparant aussi bien vers le secteur public que le privé, sans négliger la dimension entrepreneuriale.

À l'issue de l'étude du rapport de suivi et de la visite de suivi, la commission d'accréditation rendra une décision motivée sur l'éventuel prolongement de l'accréditation pour une durée de trois ans supplémentaires ».

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Michel Cosnard, président



Date : Paris, 17 juin 2019

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)